



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 29 février 2016

Salle de réunion, CMPP de Guéret, 17h30- 19h30

Etaient présents :

Mmes Jeanine PANTHIER, Nadine JAVAYON, Nicole MORET, Annie NEYRAT

Mrs Jean Claude TRUNDE, Claude CLAVE, Gérard FREMONT, Maurice BESSE, Jean-Claude GUYONNET, Patrice MORANCAIS (représentant le Conseil Départemental)

Etaient excusés :

Mmes Anne LANGLOIS, Ginette MICHON, Nicole JANEL, Rose-Marie NABLANC

Mrs Bernard CUBIZOLLES, Pierre TAGAND, Claude BLERON, Jean-Claude LABESSE, Michel GUYONNET, Jean-Pierre TERME, Alain FAVIERE, Jean TIXIER, Ginette MICHON, Christian BERTE, Christian ELION, Mme la Représentante de la FCPE, Mme la Déléguée UNSA

Invités à la demande du président : Sylvie BENOIT, Directrice - Salim AIT LARBI, Cadre de gestion, Clémentine GOUNY, Cadre administratif.

Ont donné pouvoir :

- Mr Jean-Pierre TERME à Mr Jean Claude TRUNDE
- Mr Bernard CUBIZOLLES à Mr. FREMONT
- Mr Claude BLERON à Mr BESSE
- Mme Anne LANGLOIS à Mme MORET.

Approbation du PV du Conseil d'Administration du 21.10.2015

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21.10.2015:

Adopté à l'unanimité des membres votants présents le 29.02.2016

1. Point sur la nouvelle région : URPEP CPOM GCSMS

Jean-Claude TRUNDE et Sylvie BENOIT font état des décisions prises en réunion de travail « URPEP du Limousin » du vendredi 22 janvier 2016.

⇒ **Décision prise de poursuivre un travail interdépartemental dans le cadre du GCSMS**

« Les PEP en Limousin » notamment sur la notion de parcours :

- ⇒ Un courrier sera adressé au Directeur Général de L'ARS M. LAFOURCADE
- ⇒ 6 fiches actions ont été définies

Sylvie BENOIT revient sur la notion de « parcours » qui devient le moteur de l'organisation du secteur médico-social et nécessite de travailler autrement afin de pouvoir répondre de manière transversale à la problématique de l'accompagnement des publics accueillis.

2. Traité de fusion / absorption : RCA/PEP

Sylvie BENOIT reprend l'évolution du dossier :

- Le traité de fusion/ absorption est à l'étude pour la partie comptable, par le cabinet Faucher puis il sera validé par les services juridiques de l'ARS.
- Il est rappelé que ce traité entrainera la dissolution du Réseau Creusois Adolescents.

Sur décision des membres votants présents, le Président des PEP 23, Jean-Claude TRUNDE, est mandaté pour signer le traité de fusion/absorption avec le Président du RCA.

- Une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire auront lieu courant mai. La date sera très prochainement fixée.
La Commission des Statuts se réunira en amont des AG pour apporter les modifications nécessaires aux statuts des PEP 23.

3. Personnel : point sur l'organigramme

Siège :

- ⇒ Création d'un poste de cadre technicien -administratif depuis le 15 février 2016. Ce poste est pourvu par Clémentine GOUNY.
Cette prise de fonction de Clémentine GOUNY entraîne la suppression de son ancien poste, à savoir Chargée de missions développement.

Etablissements :

Des solutions à l'interne permettent de pallier l'absence de deux personnels :

- ⇒ **Remplacement du temps de psychomotricienne sur le CMPP d'Aubusson :**
Marie-Anne EMORINE psychomotricienne embauchée en 2015 à temps partiel assurera 0.20ETP
- ⇒ **Remplacement assistante sociale du CAMSP/ CMPP d'Aubusson (Catherine BOURGEOIS-DISCH) :**
 - CAMSP : remplacement effectué par Stéphanie LAVAUD (en poste à temps partiel au CMPP de la Souterraine).
 - CMPP d'Aubusson : Melle Manon ELOY, technicienne en économie sociale et familiale actuellement en CDD à la MDA assurera 23 heures sur le CMPP d'Aubusson en renfort sur les dossiers de mise en informatique des dossiers (notes sociales) et sur les dossiers d'inscription .

4. Rencontre équipe MDPH (fiche de liaison)

- Demande de la MDPH auprès de Sylvie BENOIT : utilisation d'une fiche de liaison pour transmettre les dossiers du CAMSP ou du CMPP à la MDPH.
- Ces fiches de liaison seront adaptées par les équipes et validées par les directeurs médicaux.
- Les personnes en charge de transmettre ce document à la MDPH seront nominatives et la procédure fera l'objet d'une note de service pour chaque établissement.

5. Situation budgétaire des établissements et services

- Claude CLAVE, Trésorier, présente les décisions prises par la Commission financière qui s'est tenue le 15 février 2016.
- Pour information, la Fédération Générale des PEP a adressé un courrier à l'association l'avertissant de l'obligation de désigner un **commissaire aux comptes**.
Claude CLAVE prend en charge ce dossier.

6. Travaux balnéothérapie

Les problèmes d'étanchéité se succèdent et des travaux sont en cours.
Un rendez-vous avec l'architecte est prévu le 04.03.2016.

7. Centenaire des PEP 23

Clémentine GOUNY fait un point rapide sur l'organisation du centenaire :

- Le concours aux écoles sur le thème de la solidarité : 6 classes inscrites
- Les « Journées du Centenaire » qui auront lieu du 29 juin au 3 juillet 2016 à Glénic.

Au programme de ces journées :

- **Des expositions** : expositions des œuvres des élèves (et remise des prix), expositions sur l'histoire des PEP (PEP nationales, PEP de la Creuse), expositions sur l'année 1916...
- **La reconstitution d'une salle de classe de 1916,**
- **Des ateliers ludiques** : jeux en bois anciens, atelier d'écriture ancienne...
- **Une conférence (à définir)**
- **Une soirée festive** à destination des personnels/administrateurs de l'association mais aussi du grand public
- **Une journée consacrée aux écoles participantes au concours**

D'autres idées sont proposées lors de ce CA.

Le programme définitif des journées sera communiqué ultérieurement.

Gérard FREMONT, en charge de ce dossier, souhaite que ces journées permettent de faire revivre 1916, année de création de l'association.

Jean-Claude TRUNDE souligne l'importance de faire le lien entre 1916 et 2016 et la capacité de l'association à s'être adaptée aux nouveaux besoins des enfants.

8. Convention constitutive du collectif d'association autour du handicap sensoriel et des troubles du langage et des apprentissages

Ce point avait été traité lors du dernier Conseil d'Administration.

9. Questions diverses

- Demande de rendez-vous avec le Conseil Départemental

Sylvie BENOIT remercie vivement Monsieur MORANCAIS, Représentant du Conseil Départemental pour le rendez-vous accordé à la date du 14 mars. Celui-ci aura notamment pour intérêt d'étudier la possible mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens amenant à une lisibilité à moyen terme.

Monsieur MORANCAIS revient sur l'intérêt de se rencontrer le 14 mars et souhaite avancer de manière concertée avec les PEP 23.

Le Secrétaire Général,



Bernard CUBIZOLLES

La Directrice du Siège
Secrétaire de Séance,



Sylvie BENOIT



Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public
A.D.P.E.P.
16 avenue Pierre Mendès France - Boîte Postale 244 - 23005
GUÉRET Cedex
☎ 05 55 51 02 14- e-mail : siege@lespep23.org
www.lespep23.org

Jean-Claude TRUNDE
Président des PEP de la Creuse

Guéret, le 29 février 2016

Objet : extrait des délibérations du Conseil d'Administration

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du lundi 29/02/2016 :

Le lundi 29 février 2016, à 17 h30, les membres du Conseil d'Administration de l'ADPEP de la Creuse se sont réunis au CMPP, 16 Avenue Pierre Mendès France, à Guéret, sous la présidence de Monsieur TRUNDE J-Claude, Président de l'ADPEP 23.

Sont présents :

Mesdames Jeanine PANTHIER, Nadine JAVAYON, Nicole MORET, Annie NEYRAT

Messieurs Jean Claude TRUNDE, Claude CLAVE, Gérard FREMONT, Maurice BESSE,
Jean-Claude GUYONNET

**Ont donné
pouvoir :**

- Mr Jean-Pierre TERME à Mr Jean Claude TRUNDE
- Mr Bernard CUBIZOLLES à Mr. FREMONT
- Mr Claude BLERON à Mr BESSE
- Mme Anne LANGLOIS à Mme MORET.

« Dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de l'association « Réseau Creusois pour les Adolescents » par l'association « les PEP23 », les membres du Conseil d'Administration de l'association LES PEP23 à l'unanimité, donnent délégation de signature « du traité de fusion-absorption RCA/PEP23 » à son Président Jean Claude TRUNDE ».

Jean-Claude TRUNDE,
Président des PEP 23